



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



COMPTE RENDU D'AUDIENCE DE CONCILIATION ET CONTENTIEUSE DU 16 SEPTEMBRE 2026

Président : YAHAYA FALKE HABIBOU
Juges Consulaires : GERARD DELANNE

Greffière : Mme ABDOULAYE BALIRA ISSOUFOU



N° RG DEMANDEUR(S) DEFENDEUR(S)

RÉSULTATS

CONCILIATION

AFFAIRES

01	354/26	AD DE FEU DIORI MAGAGI	MR ALHASSANE ALKALY MOUNKAILA ET LA SOCIETE « AFRICAN BUSINESS AND TRADE »	- Constate la non comparution du demandeur ; - Par conséquent, radie le dossier du rôle ;
02	421/26	DAME RABI MAHAOUYA ARGIS	LA SOCIETE CELTEL NIGER	- Constate la non comparution de la défenderesse ; - Constate l'échec de la conciliation par conséquent ; - Renvoi devant llla Moumouni pour la mise en état ;
03		AD SOSTHENE ALLOGNON MEDETONGBE REPRESENTE PAR DAME FIFAMIN- LISETTE ALLOGNON	MR SALIFOU ABDOU BOUBA	- Constate qu'il s'agit d'une procédure d'injonction de payer ; - Renvoi devant le juge conciliateur Souley Moussa pour la tentative de conciliation
04	411/26	MR YACCOUBA HALLOU	MR OUMAROU ELH ADDO	- Constate qu'il s'agit d'une procédure d'injonction de payer ; - Renvoi devant le juge conciliateur Souley Moussa pour la tentative de conciliation



REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



05 420/26 MR YOVO KOSSIVI
DIT SERAFIN MAHAMADOU

- Constate l'échec de la conciliation ;
- Renvoi par devant nous Yahaya Falke Habibou pour la mise en état ;

06 394/26 ELH ABBA HAROUNA
LAOUEL BOUBACAR ADAMOU
DIORI

- Constate l'échec de la conciliation ;
- Constate que le dossier n'est pas en état ;
- Renvoi par devant nous Yahaya Falke Habibou pour la mise en état ;

07 431/26 ISMAEL ADAMOU ET
MAMOU DOU
MAIGA MR ALI HAMADO
NOUHO

- Constate la non comparution du demandeur ;
- Par conséquent, radie le dossier du rôle

CONTENTIEUX (AFFAIRES DU JOUR)

248/26 SOCIETE ITL SERVICE ORABANK COTE D'IVOIRE R au 06/10/2026 pour Me Chékou Koré et SCPA Arthémis
1 SARL MR ANDRE EMILE
DAMIBA ABDOUL
MADIID

254/26 MR KENNEDY 1 ORABANK NIGER D au 13/10/2026
AADHAVAN 2 SOUMAILA ABBA
ADAMOU

341/26 1 MR BARE COMPAGNIE ROYAL AIR D au 06/10/2026
MAINASSARA MAROC
YAHAYA
2 MADAME BARE
SELY BOLHO





REPUBLIQUE DU NIGER
COUR D'APPEL DE NIAMEY
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY



297/26
LA SOCIETE MARKA
SECURITE & SERVICES

BOA NIGER

D au 06/10/2026

324/26
TAHIROU ASSANE

MARIAMA DAUDA

R au 13/10/2026 pour les parties

359/26
DAME ALASSANE
MARIAMA

MR MAGAGI
MAHAMADOU
MANIROU

R au 06/10/2026 pour les parties

347/26
MR ABDOUL KADER
BENCHORA

MR MOHAMED
HOUSSEINI

D au 13/10/2026

285/26
OUSMANE NOMAOU
SEYBOU
2 CHAIBOU ANGO
3 FERME AGRO SYLVO
PASTORALE (FARGOT)

Le Tribunal
Ordonne la jonction des procédures RG N° 197 et 285 sous le numéro RG N° 197 du
20/04/2026 ;
D au 06/10/2026

NIAMEY, LE 16 SEPTEMBRE 2026
LE GREFFIER EN CHEF

